

## Donne-T♂i Une Chance

### Des activités de concertation, de collaboration et d'engagement social sont effectuées :

- avec les partenaires impliqués auprès des hommes (la table de concertation l'Outaouais au masculin, le CSSS Gatineau, le centre d'aide 24-7, les CSSS de l'Outaouais, les hôpitaux, le CHPJ, les organismes communautaires, le Regroupement pour la valorisation de la paternité (RVP), etc.)
- avec les partenaires en violence (Association provinciale À Cœur d'Homme, les Centres Jeunesses de l'Outaouais, les corps policiers, Les Services correctionnels de l'Outaouais et le CRCO, le Comité intersectoriel en violence conjugale, le Comité maisons d'hébergement, le Comité justice, le Comité CJO...etc.)
- avec le milieu de la recherche (Prévenir l'homicide conjugal, Agir collectivement pour mieux prévenir la violence dans les relations amoureuses, l'évaluation de la Mesure 19, le comité de recherche d'À cœur d'homme, etc.)
- avec les partenaires communautaires (TROCAO, les organismes communautaires, le Centre de pédiatrie sociale, le milieu scolaire, etc.)

### Les activités de concertation, de collaboration et d'engagement social permettent à l'organisme de rencontrer sa mission et de contribuer à la transformation sociale.

- Voici des exemples de réalisations rendues possibles grâce à ces activités :
- le projet spécifique des soirées conjointes
  - un achat de programme afin d'offrir plus de groupes au volet de sensibilisation
  - le développement du programme pour hommes en difficulté
  - l'amélioration des services offerts aux hommes
  - l'amélioration des collaborations et un moyen rapide de gérer les irritants
  - une collaboration étroite et rapide lors de situations de dangerosité
  - une porte d'accès direct aux services de première ligne en santé mentale
  - une entente de services pour offrir des groupes dans le secteur de Hull
  - un bottin de ressources pour hommes
  - un guide d'intervention auprès des hommes
  - le développement d'une expertise en prévention de l'homicide conjugal
  - la tenue et la participation à des formations spécialisées
  - les changements apportés à certaines politiques ou directives gouvernementales grâce à des revendications collectives
  - l'augmentation des subventions obtenues par l'organisme
  - le partage et l'amélioration des connaissances